

Appel à projets régional 2025

Déclinaison du Programme National pour l'Alimentation en Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des pièces à joindre sur *Démarches Simplifiées*

Pour tous

- Le fichier de présentation détaillée du projet selon le modèle téléchargeable (**Annexe 1**)
- Le tableau présentant le budget prévisionnel détaillé du projet, selon le modèle téléchargeable (**Annexe 2**)
- Tout élément explicatif (devis ou autre) relatif aux différents postes de dépenses prévisionnelles
- Le tableau de déclaration des aides, selon le modèle téléchargeable (**Annexe 3**)
- Une lettre de demande de subvention adressée à la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, datée et signée par le représentant légal de l'organisme habilité à engager la structure, reprenant l'objet de la demande, l'identité du porteur ainsi que le montant de l'aide demandée.
- La délibération approuvant l'opération et son plan de financement **ou à défaut** la date prévue pour la délibération
- L'attestation du régime de TVA (**Annexe 4**)
- Un RIB
- Le diaporama de présentation du projet (voir point 5.4 du cahier des charges)

Pour les associations

- La composition du conseil d'administration et du bureau
- Le CERFA n°1215*06 (modèle téléchargeable disponible) signé
- La copie des statuts de l'association tels que déposés à la Préfecture
- Le rapport d'activité de l'année N-1

Pour les entreprises

- Attestation sur l'honneur de régularité de la situation au regard des obligations fiscale et sociale

- Bilan et compte de résultat des deux derniers exercices comptables

Pièces facultatives

- Lettre(s) d'engagement ou d'intérêt signées par les partenaires financiers du projet permettant de justifier de leur participation
- Tout élément complémentaire de description du projet